



Solidarité
RENOUVELABLES

Révision des tarifs sur la filière photovoltaïque : l'autre éclipse solaire !

Ce jeudi 10 juin aura lieu un phénomène rare : une éclipse solaire est attendue et sera visible depuis la France. À la mi-journée, la lune se glissera donc devant le soleil. Triste hasard du destin, ce phénomène fait écho à une autre « éclipse solaire », avec des conséquences beaucoup moins anodines d'un point de vue écologique et économique : la filière photovoltaïque française est en danger.

Le 3 juin dernier, le gouvernement a, en effet, sorti un projet de décret qui, s'il était confirmé, aboutirait à des coupes tarifaires inédites, se traduisant par des baisses de revenus de 55% en moyenne et pouvant aller jusqu'à 95%. Avec une telle baisse, ce n'est plus une simple éclipse, c'est le risque d'une éclipse totale.

Un coup porté à l'ensemble des énergies renouvelables

Difficile de ne pas y voir un paradoxe quand, au moment même où la relance économique et la lutte contre le changement climatique appellent à accélérer sur ces énergies, sont décidées par Bercy des coupes violentes, mesurées à travers des calculs complètement déconnectés de la réalité économique de la filière photovoltaïque.

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050 que le gouvernement s'est fixé, les énergies renouvelables que sont le vent, l'eau, et le solaire seront pourtant incontournables ! Le gestionnaire de réseau de transport français (RTE) l'a encore rappelé hier en présentant ses scénarios de long-terme : le solaire constituera un maillon essentiel de toute stratégie de décarbonation.

Pire encore, en renégociant ainsi des contrats vieux de dix ans pourtant signés par l'Etat, les autorités remettent en cause leur propre signature et déstabilisent les règles du jeu entre régulateur et acteurs de la transition écologique. Ce faisant, elles mettent en risque l'ensemble de son financement. Comment ne pas imaginer qu'un investisseur réfléchisse désormais à deux fois avant de financer un projet vert, en sachant que les tarifs peuvent être modifiés à tout moment, unilatéralement, et qui plus est, rétroactivement.

Vers une transition en marche arrière

A l'heure de la transition énergétique, la filière solaire apparaît pourtant comme l'une des plus porteuses en matière d'énergies renouvelables. Le territoire français, avec un taux d'ensoleillement parmi les plus hauts d'Europe, est parfaitement adapté à cette énergie.

Conséquence de diverses tergiversations – rappelons qu'un moratoire introduit en 2010 avait déjà ralenti le développement du solaire, la France est très en retard par rapport à ses voisins européens. La production d'électricité d'origine solaire photovoltaïque en France représente 12 TWh soit seulement 2,8% de la consommation électrique nationale, alors que pour nos voisins allemands, la part du solaire dans le mix-énergétique atteint désormais 10%.

Mais c'est justement parce que le solaire est en retard en France par rapport aux autres pays, qu'il dispose d'un potentiel de développement très élevé !

La période qui s'ouvre sonne donc comme un carrefour où, dans les prochains jours, deux chemins sont possibles : celui du maintien et du développement d'une filière solaire française souveraine et durable, ou d'une transition écologique par les énergies renouvelables à l'arrêt, voire en marche arrière.

Une filière et des emplois régionaux en péril

Avec ce décret sur les tarifs, c'est toute une filière qui est à l'arrêt, dans l'attente. Le solaire est pourtant un formidable vivier d'emplois locaux et non-délocalisables, employant 18.000 salariés au cœur de nos régions et de nos territoires, en métropole comme en Outre-mer.

Derrière les panneaux, ce sont des entreprises familiales, des artisans, des agriculteurs, des petites PME. Déjà sévèrement touchés par la crise, ces décisions gouvernementales menacent sévèrement leur survie. Parmi les sociétés détentrices de ces centrales solaires, les premières estimations tablent sur déjà 800 d'entre elles en situation de graves difficultés voire de faillite. Le Gouvernement s'était pourtant engagé à ce qu'aucune entreprise ne soit mise en péril.

Parce que l'énergie solaire est indispensable tant pour la transition énergétique que pour la souveraineté de la France, nous, acteurs de la filière solaire française, ne voulons et ne pouvons pas rester les bras croisés.

Pour nos engagements en faveur la transition écologique, pour notre indépendance énergétique et pour nos emplois dans les territoires, il est urgent d'agir pour que ne s'éclipse le solaire français.

Daniel BOUR
Président
ENERPLAN

Jean-Louis BAL
Président
Syndicat des Énergies
Renouvelables

Nicolas JEUFFRAIN
Président
Solidarité Renouvelables